Un cheval électrisé qui rue. — Hier, vers 3 heures après-midi, des ouvriers du téléphone étaient occupés à réparer des fils dans le voisinage de la Grande-Place. L'un de ces fils s'étant brisé toucha à cheval sur un fil de trolley des tramways et son extrémité vint se balancer au dessus des voitures en stationnement sur la Place.

Le cheval de M. Alphonse Delcuillerie ayant été touché par ce fil, prit une forte commotion qui ne dut lui faire que médiocrement de plaisir car il se mit à ruer ferme causant des dégâts à la voiture à laquelle il était attelé.

Commencement d'incendie. — Hier vers 4 h. 1/2 après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une maison de la rue Lamartine, habitée par M. Charles Desmottes. Les pompiers se sont transportés sur les lieux mais n'ont pas eu à utiliser leur matériel. Les dégâts sont insignifiants.

Saisie au Minck. — 30 kilos de poissons, reconnus impropres à la consommation ont été saisis au Minck par le service d'inspection des denrées alimentaires.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : huîtres 1,400; marée 4,915 kil. ; chicons, 70 kilos.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 3 et 4 Janvier 1904

Détail des opérations de la Caisse-Mère et des Succursales

	VERSEMENTS		
Tourcoing (D.)	143	déposants	19 nouv. 25.781 »
» (L.)	7	—	5 — 11.321 »
Blanc-Seau	21	—	6 — 2.581 »
Croix-Rouge	15	—	1 — 505 »
Halluin	7	—	1 — 1.803 »
Linselles	2	—	1 — 221 »
Roncq	9	—	2 — 2.185 »
Bondues	3	—	1 — 630 »
Bousbecque	5	—	1 — 570 »
Neuville	3	—	1 — 305 »
Mouvaux	6	—	2 — 1.050 »
Totaux	220		57 47.843 »

	REMBOURSEMENTS			
Tourcoing (D.)	15	soldés	313 remb.	28.597 12
» (L.)	7	—	147 —	25.981 59
Blanc-Seau	»	—	8 —	1.402 84
Croix-Rouge	»	—	» —	» »
Halluin	1	—	5 —	2.867 »
Linselles	»	—	» —	» »
Roncq	1	—	5 —	230 54
Bondues	»	—	» —	» »
Bousbecque	»	—	» —	» »
Neuville	»	—	2 —	245 »
Mouvaux	1	—	1 —	21 94
Totaux	26		476	58.925 96

Administrateurs de service pendant la moin de Janvier :

A Tourcoing : MM. Jules Rombaut, Paul Florin, Léon Delrue, Léon Salembier fils, Alp. Bernard; Au Blanc-Seau : M. Dupuis; A la Croix Rouge, M. E. Courtois; A Halluin : M. L. Odou; A Linselles : M. J. Delvarde; A Roncq : M. J. Maisniez; A Bondues : M. Lefebvre ; A Bousbecque: M. L. Dalle ; A Neuville: M. A. Phalempin; A Mouvaux : M. L. Carlier.

Jours et heures des séances

A Tourcoing: Caisse Mère, 39, rue Nationale, le dimanche, de 9 heures 1/2 à midi et le lundi de 10 à 11 h. 1/2. — Succursales : Au Blanc Seau, de 2 heures à 3 heures 1/2; A la Croix-Rouge, de 9 à 10 heures, le dimanche seulement. Dans les Succursales de 10 heures 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. ROBITAILLE.

AVIS. — Pendant les mois de Janvier et Février une séance supplémentaire exclusivement réservée au remboursement des inscriptions sur les livrets complets, a lieu les jeudis de 10 à 11 heures du matin.

LILLE

Société de Géographie.—M. S. Eichard, naturaliste, le jeune président de la Société de Géographie, devant un auditoire assez nombreux, la relation de son voyage sur la côte orientale d'Afrique.

Il a raconté avec force détails tout ce qu'il a pu voir pendant les six mois qu'il a passé entre le cap Delgado et la ville d'Ilo, région située au nord-ouest de notre grande colonie de Madagascar.

Avant d'arriver au cap Delgado, M. Eichard a pénétré dans les terres par le Rouidji, petite rivière située sur le territoire de l'Afrique orientale allemande. Il a fait de curieuses observations sur les peuplades qui habitent cette contrée. Il a remarqué, tout particulièrement, que les femmes avaient les oreilles mutilées. Toutes ont dans le lobe de l'oreille un trou assez large dans lequel, en guise de boucles d'oreilles, elles portent une rondelle de papier ou des mollusques excessivement rares.

De plus, ces femmes sont coiffées d'une façon toute spéciale, qu'assure de nos élégantes un chrononiste à imiter. Leurs cheveux sont tressés d'une huile qui est plutôt une capote de colle noire, ils sont séparés en petites lanières, parallèles et symétriques, allant du sommet du crâne à l'os frontal. C'est une mode que nous ne verrons certainement pas en France.

Ces dames se dénichent très rarement, c'est peut-être pour cela qu'elles emploient d'énormes poignards ayant des lames longues de 25 et 30 centimètres de longueur, ce qui leur facilite forcément ce petit travail.

Dans cette région les hippopotames et les lions sont très nombreux, mais le pays est pauvre et peu habité.

M. Eichard est ensuite arrivé sur les territoires portugais du Nyassa.

Ces territoires qui vont du cap Delgado jusqu'au Ilo, sont les du Mozambique, sont peu habités. Les seules peuplades qu'on y rencontre n'atteient pas le lobe de la oreille, qui est marécageuse, malsaine et assez triste souvent dans un brouillard très intense.

Les bancs d'huîtres perlières sont très nombreux dans ces parages, aussi l'huître est-elle le principal met des indigènes. Quelques perles, elles sont vendues aux traitants indous qui les revendent à Bombay. Dans le baie de Mazimbus se trouvent deux petites villes : Mazimbus et Mazimbus où, jadis, le commerce fut prospère. Les rues deux villes en sont partie, il n'y a pas très longtemps, beaucoup de pièces, de fivoire et du caoutchouc.

Malheureusement cette contrée est aussi malsaine qu'au cap Delgado. La variole a décimé la population. En un an et demi, sur 1060 habitants, elle a fait 400 victimes.

Plus au sud, les peuplades sont encore plus rares. Il n'y a guère que l'île Maferia qui soit habitée par des noirs qui y ramassent des coquillages, très recherchés, ayant une forme conique, et une couleur blanc jaunâtre.

Sur toute la côte la seule ville qui soit assez importante est Pho. Là, le métange des sangs portugais et indigène a donné de rares beautés. C'est vers cette région que se trouve centralisé tout le commerce.

Telle est, résumée, la situation géographique et économique actuelle de ce pays triste, décoté, sans vie et sans avenir. M. Eichard nous a montré quelques vues au moyen de nombreuses projections lumineuses qui ont paru intéresser l'auditoire.

Avis aux Sociétés patriotiques. — Indépendamment du grand Festival International qui le Comité des Fêtes de St-Sauveur-St-Maurice-Lille organise pour le dimanche de Pâques, un festival « Fêtes domiques » est offert aux Sociétés de Lille et des environs, pour le lendemain lundi 4 avril.

Le règlement de cette dernière fête musicale sera envoyé sous peu aux Sociétés intéressées ; 800 francs de primes, réparties en trois catégories, seront offertes aux Sociétés adhérentes. Chaque Société devra chanter et mimer une composition obligatoire ; son choix, les exécutants seront consumés.

Primes à attribuer par le vote du sort. — 1re prime, 200 fr. — 2e, 150 fr. — 3e, 75 fr. — 4e, 50 fr. — 5e, 25 fr.

Primes d'originalité. — 1re prime, 100 fr. — 2e, 50 fr. — 3e, 25 fr. — 4e, 25 fr. — 5e, 25 fr.

Primes d'ensemble. — 1re prime, 50 fr. — 2e, 50 fr. — 3e, 25 fr.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 5 mars prochain, elles peuvent être dès maintenant adressées à M. le président du Comité, à la Mairie de Lille.

Suicide d'un soldat au 43e de ligne. — Il y a trois mois, M. Thouet, capitaine d'habillement au 43e de ligne, prenait comme ordonnance un soldat de la 5e compagnie, Emile Dubois, âgé de 22 ans, originaire de Bourbourg.

Soldat de la classe 1902, le jeune ordonnance, qui n'avait que quinze mois de service, s'acquitta convenablement de ses nouvelles fonctions. Sa conduite était régulière et rien dans son attitude ne faisait prévoir le funeste projet qu'il a mis, hier, à exécution.

Pour les fêtes du Nouvel An, M. le capitaine Thouet obtint une permission de cinq jours.

Désireux de récompenser son ordonnance dont il n'avait eu qu'à se louer, il lui fit obtenir une permission du même délai.

Emile Dubois se rendit donc chez ses parents, et sa permission expirant hier matin, il rentra à la caserne dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le capitaine Thouet, qui habite dans un pavillon de la Citadelle, rentra à son domicile hier dans la matinée. Ne voyant pas son ordonnance il le fit demander à sa compagnie. On lui répondit que Dubois était rentré de permission mais qu'on ne savait où il était.

Le capitaine Thouet, inquiétant, prévoyant alors que son ordonnance pouvait bien se trouver dans la mansarde de sa maison où il l'avait autorisé à déposer son paquetage.

Il n'y entrepris en compagnie de deux autres gradés, lorsqu'il aperçut son ordonnance pendu par une grosse corde, à une poutre. Il se précipita à son secours, croyant le sauver du sort qui allait atteindre cette une famille, mais malheureusement il était trop tard, le désespéré avait cessé de vivre.

Le médecin-major n'a pu que constater le décès.

Le corps de Dubois a été transporté à l'hôpital militaire, et ses parents parent ont été avertis par les soins de la ménagemments possibles du malheur qui les frappe si cruellement.

Dans un café. — Jean Leclercq, taplasier, demeurant rue Saint-André, 4, se trouvant dans un café de la rue Léon-Gambetta, a été malmené par plusieurs consommateurs, dont il ignore les noms.

Dans la lutte qu'il eut à soutenir, il a reçu à l'œil droit un violent coup de poing.

Le blessé a porté plainte à M. le docteur Ladrière qui lui a conseillé un repos d'une dizaine de jours.

Sur la plainte de Jean Leclercq, la police a ouvert une enquête.

Une chute. — Hier soir, à huit heures, la petite Berthe Bécuwe, âgée de cinq ans, demeurant chez ses parents, 33, rue de Paris, a glissé si malheureusement sur le parquet de sa chambre, qu'en tombant elle s'est fracturé le poignet droit.

M. le docteur Colle lui a donné des soins. La petite fille a été ensuite transportée à l'hôpital St-Sauveur.

Vol de bois. — *Hier matin, M. Flament,* entrepreneur, demeurant rue du Nouveau-Siècle, a constaté, en se rendant à la maison qu'il fait construire rue des Ponts, sur le Sentier Pâris, la disparition de plusieurs pièces de bois en sapin et en orme, d'une valeur de vingt francs environ.

Plainte a été déposée.

Singulier divertissement. — Il y a quelque temps, des jeunes moineaux de Wasemmes, en revenant de Fâches-Thumesnil où ils étaient allés jouer dans un bal, avaient brisé de nombreuses lanternes qui éclairaient la route.

Dénoncés par des habitants de la commune, ces jeunes gens ont été interrogés hier par M. Hecquet, commissaire aux délégations judiciaires. Ils ont été ensuite confrontés avec les témoins qui les ont parfaitement reconnus.

Ce singulier divertissement, dont ils auraient pu facilement se passer, pourrait bien leur coûter cher, car on sait que suivant le Code pénal, des délits de ce genre sont passibles de un mois à un an de prison, et de 100 à 1000 francs d'amende.

Audacieux cambriolage. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des cambrioleurs se sont introduits dans la demeure de M. Saison, plumassier, rue Léon-Gambetta, 238.

C'est par la cour d'une maison voisine, et séparée de celle du plumassier par un mur peu élevé, que les malfiteurs, après avoir fracturé la porte de cette maison, qui pu s'introduire dans la maison de M. Saison.

Ils ont jeté sur le parquet tout le linge et les objets que renfermaient les armoires, mais ils n'ont pas trouvé le magot qu'ils espéraient emporter. Seule une montre en argent est tombée sous leurs mains.

Ils pénétrèrent ensuite dans le magasin. Là, d'excellents gâteaux les attendaient. Ils en mangèrent une assez grande quantité, histoire, sans doute, de se donner un peu de cœur au ventre», après quoi ils fracturèrent le tiroir de la caisse et s'emparèrent d'une somme de trente francs qu'il contenait. Enfin ils se retirèrent tranquillement et sans bruit.

En cours de route, s'étant aperçus que la montre volée portait les initiales de M. Saison, ils la jetèrent sur le sol et, d'un coup de pied, la brisèrent en mille pièces.

Détail curieux : le chien que possède M. Saison n'a pas aboyé et c'est dans une rue avoisinante que l'animal a été retrouvé, errant.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Roussenne, commissaire de police du 5e arrondissement.

L'enquête ouverte, amènera, sans doute, l'arrestation d'un des auteurs de ce méfait.

SPECTACLES & CONCERTS

La tournée Frédéric Achard à Roubaix. — C'est donc lundi 11 janvier, que sera donnée par la tournée Frédéric Achard, la nouvelle pièce de MM. Antony Mars et Léon Xanrof, la *Marmotte*, dont le succès a été le véritable événement de la saison.

NORD

Dunkerque

Une femme brûlée vive

Mme veuve Romain Adrianson, âgée de 80 ans, rentière, demeurant rue des Pauvres-Hères, 32, a été victime d'un accident très grave et qui pourrait avoir des suites mortelles.

En se levant de sa chaise, Mme Adrianson se prit le pied dans une table de la salle à manger et tomba sur le foyer, où ses vêtements s'allumèrent.

Plusieurs voisines, attirées par ses cris et par la fumée s'échappant de sa demeure, essayèrent, mais en vain, d'ouvrir la porte que la victime avait fermée à clef, et on dut l'enfoncer.

On porta immédiatement secours à la pauvre veuve qui se trouvait dans un état lamentable.

M. le docteur Huyghe constata que la malheureuse avait de profondes brûlures à la région gauche et aux reins.

L'état de Mme Adrianson est très grave, en raison surtout de son grand âge.

L' « OFFICIEL »

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

M. Delesalle, avocat, est nommé suppléant de justice de paix à Lille (4e canton) en remplacement de M. Verstaen, décédé.

M. Pontbieux est nommé greffier de la justice de paix de Bailleul (Nord-Est, en remplacement de M. Gallo, démissionnaire.

FINANCES

Paris, le 7 janvier 1904.

Après un nouvel acte de fermeté donné par la bourdeur de Berlin, notre marché se relève à la suite d'une reprise sur les Consolidés et, sauf une fraîcheur et le Turc, finit en légère amélioration sur hier.

On parle aussi d'un communiqué rassurant émanant des autorités locales des affaires étrangères.

Not-e Rente s'avance à 97.27 contre 97.15.

La Société de crédit sont calmes.

Les valeurs industrielles russes sont en reprise ; par contre, les Mines sont faibles.

En Banque, les Mines de Heon sont tenues à 34 fr. L'obligation Laryman 5 0/0 se maintient à 340 fr., ex-coupon de 6 fr. 25, tandis que l'action est ferme à 280 fr.

Nos Chemins, d'abord faibles, reprennent en fin de séance.

Information financière

On annonce la formation, sous les auspices de l'Union Spéciale Financiè, rue Saint-Lazare, 8, 8, Place de l'Opéra, 8, rue Scribe, au capital de un million de francs, divisé en actions de cent francs, pour l'exploitation de la Véritable Liqueur Garnier. Sans être encore universellement connue, comme quelques produits similaires, cette liqueur n'en est pas moins depuis longtemps appréciée par de plus grand nombre des consommateurs de France et de l'étranger. Aux dernières Expositions, elle a remporté les plus hautes récompenses et sa consommation, toujours croissante, montre qu'elle possède la réputation et toutes les qualités des grandes marques.

TOUTE PERSONNE SOUCIEUSE DE SA SANTÉ

ne devrait jamais consommer d'autre apéritif

QUE L'EXCELLENT VIN

de BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA. Ce puissant et délicieux tonique est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical aux personnes faibles et aux enfants.

Prix avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère immédiatement et agréablement.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 7 janvier

Présidence de **M. Sée**, vice-président — Assesseurs : **MM. Allard** et **Villette**, juges. Ministère public : **M. Leclercq**, substitut.

Prononciation à la désobéissance aux lois. — Constant Valler, 20 ans, tisseur, gérant de la *Pensée humaine anarchiste* qu'imprime « l'imprimerie communiste » de la rue de la Pile dans lequel on lit :

« Vous avez sur le départ. Vous allez avoir à protéger la société où foisonne le vol, le crime, l'injustice et l'infamie, vous vous mettrez contre vos frères ; vous serez les gardiennes du capital. Tâchez d'être les volontaires de l'humanité! Expliquez aux camarades de la chambrée l'odieux du militarisme.

Les renseignements donnent Valler comme un anarchiste peu soucieux, soulard, mais incapable de commettre un attentat.

C'est sans doute pourquoi, après plaidoirie de Me Rajat, le tribunal a déclaré sa culpabilité mitigée et l'a condamné à cent l'ancs d'amende.

Affaires diverses. — Deux mois de prison à Charles Demouilly, 38 ans, sellier à Lille, et un mois à son camarade Alfred Rabinot, 20 ans, rattacheur, pour vol à l'étalage, le 1er décembre, de deux paires de souliers.

Joseph Espinasse, un Indrivlu mal noté, qui fait le désespoir de sa famille, s'est rendu coupable d'une grosse escroquerie : il s'est présenté tous le mon de son frère, bonnetier négociant en toiles, chez M. Bauel Dupuis, fabricant à Armentières, où il s'est fait remettre pour 1510 fr. de toiles. On ne l'a plus revu, et c'est après avoir prononcé défaut contre Joseph Espinasse, que le tribunal l'a condamné à 2 ans de prison et 50 fr. d'amende.

Julia Manger, de Lille, encourt 15 fr. d'amende pour infraction à la loi sur les débits de boissons.

A mentionner encore Jules Dereumaux, 32 ans, journalier à Croix, qui, à Roubaix, s'est livré à des actes obscènes sur une fillette âgée de 8 ans, trois mois et un jour de prison à Dereumaux.

Enfin, voici Philippe Lelièvre, 18 ans 1/2, de Wattrelos, qui, arrêté avec une bande de jeunes rôdeurs de son espèce, a été trouvé saisi d'un couteau ouvert et d'un revolver chargé. Six jours de prison avec sursis pour port d'armes prohibées.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du mercredi 6 janvier 1904

Ministère public : **M. Mouron**, procureur de la République

L'affaire Thobois. — Le jury, après trois quarts d'heure de délibération, a rapporté un verdict affirmatif en ce qui concerne Thobois, la femme Thobois, Lelièvre père et fils, et la femme Bénézet, avec bénéfice de circonstances atténuantes en faveur de cette dernière. Le verdict est négatif en ce qui concerne Bénézet.

En conséquence, *Bénézet est acquitté.*

La cour condamne Thobois à la peine de **sept années de reclusion** ;

La femme Thobois à la peine de **cinq années de réclusion** ;

Lelièvre père à la peine de **huit années de réclusion** et dix ans de surveillance ;

Lelièvre fils à la peine de **sept années de réclusion** et dix ans de surveillance.

La femme Bénézet à la peine de **six mois d'emprisonnement**.

CHRONIQUE DES SPORTS

FOOT-BALL

Coupe H. Roussenau. — Le premier match de la Coupe Association comptant pour la Coupe H. Roussenau sera joué ce soir, à deux heures et demie, sur le terrain de (U. S. T., boulevard de la Liberté, à Tourcoing.

Le Comité du jeu a convoqué ouvert sous le nom de Coupe H. Roussenau a réuni les plus fortes équipes scolaires de la région du Nord de la France et que chacune de ses équipes doit rencontrer de suite : Coupe H. Roussenau, première de la Jeune France du Lycée de Tourcoing.

Le match de ce soir sera joué entre la J. F. L. T. et l'*Union Sportive du Collège d'Armentières.*

Les équipes seront ainsi composées :

U. S. C. Armentières. — Philippot. — Plouinice, Descrimon. — Isoré, Mullier, Eloy. — Nerel, Cathelin, Lemoine, Dumercq, Bertaux.

J. F. Lycée de Tourcoing. — Bazin, Bruneau, Maingain. — Desforet, Moignen (cap.), Meleslle. — Alexandre, Leiné, Gernon, Louche, Choquart.

ATHLÉTISME

à Tourcoing. — *La jeunesse athlétique tourquennoise* organise pour le dimanche 15 janvier, une grande fête qui aura lieu, 5, rue des Verdes, à Tourcoing.

Elle comprendra entre autres choses des assauts très intéressants de boxe, lutte, poids, haltères, etc.

Nous publierons ultérieurement le programme.

Union Sportive Tourquennoise

Ce soir à 8 heures 1/2 sera lieu la réunion mensuelle de janvier. Tous les membres actifs de l'U. S. T. sont priés d'assister à cette réunion pendant laquelle seront remises les cartes de 1904.

A 2 heures, sur le terrain de l'U. S. T. sera lieu le match J. F. L. T. contre le Collège d'Armentières comptant pour la coupe H. Roussenau. Pendant le match, le restaurant de l'U. S. T. se tiendra à la disposition des pupilles de l'U. S. T. pour la remise des cartes 1904 et la perception des cotisations.

BOXE

A Paris. — Championnats de France. — Championnats du monde.

Le 10 janvier 1904 et Jeux suivants

L'annonce des prochaines manifestations de boxe tant attendues par les amateurs de ce beau sport est venue, hier, surprendre agréablement les habitués des salles parisiennes.

Ceux, et ils sont nombreux, auxquels le sport de la boxe fait éprouver des émotions si intenses et qui, séduits par la beauté du spectacle qui leur était offert, devinrent d'ardents pugilistes, sont informés, dès maintenant, par les nouveaux de l'œuvre entreprise l'année passée.

L'entraînement se ressentira certainement dans toutes les salles de boxe, à l'approche des championnats d'outre-mer et des championnats de France de boxe.

Les championnats de France et Championnats du Monde, commenceront sous les régimentes de la *Fédération Française des Sociétés de Boxe* dans un peu plus d'un mois et demi, le *30 février prochain.*

Profitant des leçons que donnèrent les championnats de 1903, les Championnats de 1904 bénéficieront d'une réglementation parfaite, telle qu'elle défiera toute critique.

Rien ne sera négligé pour leur donner, par la valeur des boxeurs, par l'organisation générale, par l'organisation matérielle, tout l'éclat dont il convient d'entourer le plus vaillante des manifestations athlétiques.

Le conseil de la *Fédération Française des Sociétés de boxe* se réunira le Jeudi 14 janvier pour établir les règlements nécessaires. Après les essais quasiment apportés par la précédente expérience, notre jeune Fédération ne saurait mieux faire que *se tourner de l'organisation du tournoi, de l'entraînement* dans les salles de boxe, qui sont à nouveau, sérieuses par cette initiative, consultée l'animation passionnée de 1903.

Jeux du Nord

COLOMBOPHILIE

Roubaix. — Dimanche 10 janvier, chez M. Théophile Cheyssa, à l'*Angle des rues de l'Epeule et de Grand-Jardin*, grande exposition concours, 40 francs de prix d'honneur. L'inscription sera lieu jusque 9 heures 1/2 du matin et l'exposition sera visible pour les amateurs à partir de midi.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu, hent-soir, à six heures, chez M. Pierre Vanhoutte, angle de la place du Trichon et de la rue d'Inkermann. On jouait un 3 de 5 mort pour 50 francs, 3 paires de plaisir à 20 fr. contre Pierre Vanherre et Monsieur Lamy et Tainlegnies réunis. Richmond a gagné les 3 et 2 paires ; contre les 2e et 3e paires ; les 2e et 3e paires ont été nulles.

— Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu, chez M. Dupont, cabaretier, rue de Vanhoucke, de Wattelos. Il s'agissait d'un 2 de 3 pour 25 fr, paires de plaisir à 5 fr. Vanhoucke a gagné le 1re paire et perdu le 2e. La 3e paire n'a pas décidé, partie nulle.

Roubaix. — *Parties annoncées.* — Dimanche 10 courant, attique d'un 3 de 5 pour 50 francs, chez Demarle, de la rue de Rouvroy, contre Camille Dambrin. Mise au parc à cinq heures précises.

— La Société les joyeux coqueteurs, chez Alphonse Lemyze, rue du Beaumont, rappelle aux amateurs que dimanche prochain, 10 courant, qu'elle fera l'attique d'un 3 de 5 pour 50 francs contre Lebrun et Dumortier réunis. Paires de plaisir à 10 fr. Mise au parc à cinq heures et quart.

— Vendredi 8 janvier, se jouera chez M. Dubobbeleire Alphonse, à l'Ours, 49, rue Pellart, un magnifique 2 de 5 mort pour 100 francs. Paires de plaisir à 10 fr., contre les Sociétés de Dottignies, Etaimpuis, Leers réunies. Mise au parc à 6 heures très précises.

— Dimanche 10 janvier 1904, chez M. Louis Stien, rue de Lannoy, 222, il se jouera contre Oscar Savary, un 2 de 3 pour 50 francs. Paires de plaisir à 10 francs. Mise au parc à 6 heures précises.

— Lundi 11 janvier, il se jouera au Coq-Hardi, chez M. Léon Berzard, rue des Arts, un jeu 2 de 3 mort pour 50 francs. L'enjeu du parc en gagnant, contre M. Lagrange, M. Dumortier et M. Dautreligne et Cie, de Croix réunis. Mise au parc à 5 h. 1/2.

— Lundi 11 janvier 1904, au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue, 111, 2 de 5 mort pour 100 francs contre Lebrun et Dumortier de la gare réunis. Mise au parc à 5 heures.

— Dimanche 17 janvier, au même local, grand concours de coqs : 60 de prix. Mise au parc à 5 heures. Mise 30 francs. Trois prix de 10 fr. et trois prix de 10 fr.

— Dimanche 24 janvier, au Grand-Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, aura lieu un 4 pour 200 francs contre Cambrai. Sociétés se gagnant. Mise au parc à 4 heures.

Wattrelos. — Dimanche 10 janvier, chez M. Lecoq, Beau-Séjour, rue du Chemin-Neuf, 3 de 3 mort pour 25 fr. Paires de plaisir à 5 fr. contre la Société de Constant Cattelain du Zan-Chemin. Mise au parc à 3 heures.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tourcoing (Place Lefebvre). — Directeur : A. Duvernoy. Du samedi 10 janvier 1904 (Bureaux à 2 h. 1/2; Rideau à 3 h.). Représentation de la demande générale, 2e représentation de

LES SALTIMBANQUES

opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux de M. Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne

Les principaux rôles seront tenus par M. Dumesnier, Mme Betsy Bolle, Mlle Adèle Saralidy, M. Tournier, etc.

Grand défilé du cirque Malhourne, avec lanternes

On commencera par une comédie du répertoire.

Prix des places : Fauteuils 3 fr.; parquet, 2 fr.; galeries, 1 fr.

La location sera ouverte jeudi à 9 h. du matin.

CONVOCATIONS

Croix. — *Grande-Harmonie.* — Répétition générale samedi 9 courant, à 8 h. 1/2 du soir.

Mardi 10, réunion en local à 7 h. 1/2, assemblée générale pour la rédaction des comptes.

A l'issue de cette réunion, la Société se rendra chez M. Bun, rue de Wasquehal, à Roubaix, pour participer à la fête du quatrième anniversaire de la seille du choral *l'Avenir.*

État-civil de Roubaix

Du 7 Janvier

Naissances. — Raymond Balot, rue du Geu Sauls, 16 — Denise Corail, rue Pascal, 11 — Denise Libbrecht, rue de Lannoy, 100 — Charles Henry, rue des Trente, 4 bis — Marcelle Petre, rue Milton, 40.

Décès. — Louis Fabrice, 1 an, rue Ste-Elisabeth, 14 — Hortense Cadiot, 19 ans, r. Lafontaine, 40 — Léopold Lemaire, 50 ans, rue Fresnoy, 94 — Jeanne Vandenbrouck, 39 ans, rue Jacquard — Alfred Brifaut, 34 ans, rue Destrée, 257 — Pierre Crochon, 20 mois, rue Pierre de Roubaix, 157.

Mariages. — Emile Bisset Lédaud, 29 ans, négociant en grains à Lille, et Jeanne Willem, 22 ans, s. prof., boulevard de Cambrai, 8 — Albert Dupuis, 20 ans, ouvrier, rue Christophe-Colomb, 64 et Julia Vandenbrouck, 20 ans, s. prof., r. Roussel, 4 — Richard Dubois, 21 ans, fabricant de toiles à Comines, et Marie Baetis, 24 ans, s. prof., boulevard d'Armentières, 146.

État-civil de Tourcoing

Du 7 Janvier

Naissances. — Jeanne Vanrace, rue de la Lette, 134 — Lucien Hennion, rue St-Pierre, 39, — Gaston Lefebvre, 15 ans, rue du Cheval, 7 — Catherine Pace, 21 ans, rue de Crouaille, 12 — Valentine Cattaert, 1 mois, place Thiers, 24 — Charlotte Desrumeaux, 18 ans, rue d'Etaves, 2.

Mariage. — Entre : Louis Lagrge, gendarme à cheval, et Angèle Destombes, 19 ans, s. prof.

FORCE VIRILE

restitution complète et rapide des organes sexuels. Guérison des Maladies du Sang, Vessie, Reins, Poitrine, Estomac, Constipation, Insomnies, Dyspepsie, Neurasthénie, Impuissance, Vertiges, Etourdissements, Bourdonnements d'oreilles, Mémoire, Timidité, Manque d'Energie, Dépérissement général. Le Flacon : 5 fr. — Le Traitement (6 Flacons) : 25 fr. — Le Docteur Ch. Lamy, Pharmacien de 1re classe, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris. — Consultations : De 10 à 11 h. et de 2 à 4 h. — Consultations gratuites par correspondance.

LES VARICES

L'Elixir de Virgilade guérit les varices, quand elles sont récentes ; les ulcères ouverts, les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes la pesanteur. Empêche les douleurs, les crampes, les enflures. Il prévient les ulcères varqueux ou les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon : 4 fr. 50 francs. Partis, 3, rue de la Tacherie.

BOURSE DE LILLE

du 7 janvier 1904

Actions minières

MINES	Cte préc.	Cte jour	Offres	Demandes
Aniche	1150	...	1155	1150
Anzin	1200	...	1205	1200
Annœulin	5540	...	5550	5535
Azincourt p.	560	...	565	555
Blanzy	1750	1755	1760	1750
Bruay	635	637	640	635
Douai (20%)	...	...	...	...
Bully-Grenay	4175	4130	4175	4125
Carvin (20%)	1000	...	1000	1000
Carvin (5%)	417	...	420	415
Carvin	2105	...	2110	2105
Clarence	1000	990	1000	990
Courrières	2280	2285	2290	2280
Crespin	145	140	145	140
Douchy	1085	...	1075	1060
Dourges	2265	...	2260	2250
Dourges (100%)	271 50	271	275	270
Drocourt	1360	...	1365	1355
Douai	3350	...	3365	3340
Escarpelle	1275	...	1280	1265
Ferfay	1085	1110	1115	1105
Flines	460	...	460	450
Flines-Rachy	630	...	635	630
Lens	...	...	...	...
Lievin (100%)	763	768	765	760
Liévin	2460	...	2465	2450
Liévin-Ouest	560	560	565	560
Lièvin 30 0/0	2160	2165	2170	2160
— 70 0/0	2285	...	2290	2280
Marles	2280	2280	2290	2280
Meurchin	13000	...	13055	13005
Ostricourt (5%)	2751	2751	2755	2750
Ostricourt (20%)	1000	1000	1000	1000
Thivencelles	640	...	645	640
Vicoigne Nœux	24800	...	24700	24600
Vicoigne (20%)	1185	1185	1190	1185

COUPONS ANNONCÉS

11 janvier : Ostricourt, 50 — 15 janvier : Azincourt, 10 ; Bache Saint-Vaast, 40 ; Laminoir de la Sambre, 40 ; Acieries H. Dewindre et Cie 16.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 3
LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.

Les Martyrs du Mariage

Par Émile RICHEBOURG

QUATRIÈME PARTIE

LES MYSTÈRES DU CŒUR

On saurait pas croire que l'ancien marin était le héros unique de la fête, tellement on se montrait empressé auprès de lui ; il en était tout surpris et même confus, le bon vieux, se demandant que qu'il rétablire d'objet de tant de gracieuseté, d'amabilités, de charmantes attentions. Il avait les larmes aux yeux, et il se mit à pleurer sérieusement quand Mme Dutertre et son mari lui offrirent de Pierre et de Lucie de fêtiérent devant tout le monde d'avoir un fils si digne de lui.

A table, il eut la place d'honneur, à la droite de Mme de Nervaux. La vieille dame ne prononçait que de rares paroles, mais elle avait très étoit et observait, selon son habitude. On pouvait remarquer qu'elle avait presque constamment les yeux fixés sur le jeune lieutenant placé en face d'elle, et qu'un lieu de se dis-lipse, le nuage de tristesse qui voilait sa physionomie s'épaississait. En ce moment, évidemment, au milieu de ses convives, tous joyeux, elle évoquait de pénibles souvenirs et se laissait aller, malgré elle, au cours de ses douloureuses pensées. Toutefois, elle voulait à ce que rien ne manquât au père Malouët ; c'est elle qui le servait et lui versait à boire ; et l'ancien marin, dont l'appétit était toujours bon, faisait voir qu'en Bretagne on se dédaigne ni les mets délicats, ni les vins exquis.

Malgré son grand âge, il avait tout à fait bon air, le père Malouët, dans son costume de breton des grands jours, qu'il portait d'ailleurs aussi crânement qu'il avait autrefois son uniforme de lieutenant de vaisseau. Du reste, ce bon air de vieillard lui venait de la satisfaction qu'il éprouvait, de la joie qu'il avait au cœur.

Et Mme de Nervaux se disait :

— Il est heureux et a une belle vieillesse, ce bon père Malouët ; Dieu lui a conservé son fils, et il revit en lui : moi, malgré l'affection qu'on me témoigne et celle que je donne, je garde mes souvenirs, et ma vieillesse reste désolée.

Après le dîner, qui se prolongea jusque vers deux heures, on passa au salon. Le temps brumeux ne permettait pas une promenade au jardin.

La conversation, d'abord très animée, devint peu à peu languissante. Le lieutenant était venu de faire de la musique, et, avec l'assentiment de Mme de Nervaux, Mlle Lucile se mit au piano. Bonne musicienne, elle joua avec un sentiment exquis une ravissante valse composée par *le Prince Darcy*, qui lui valut les applaudissements et les félicitations de son auditoire. Le père Malouët, dont l'œil s'est, ne pas résister au désir qu'il avait d'embrasser la charmante jeune fille.

Celle-ci céda au place à Mme Henri Dutertre qui, excellente musicienne également, se fit applaudir dans un concerto de Moz